

## GROUPE PADDLES - Règlement

### 1. Le projet

- Pour qui ?

Pour les **membres du CNM** désirant utiliser les planches, une alternative à la navigation à voile.

- Les paddles ?

Ils sont mis à disposition par *Backside-shop* en partenariat avec le CNM. Les planches mesurent 320 centimètres en longueur et 84 centimètres en largeur, les pagaies en carbone font 175 centimètres.

### 2. Les règles d'adhésion et de navigation au « Groupe Paddles »

- Être membre du Club Nautique Morgien (Les droits d'entrée au club sont offerts pour les personnes intégrant le groupe).
- Être connecté à un Google Agenda pour avoir accès à l'agenda des réservations en ligne. Il est obligatoire de réserver un paddle avant chaque sortie en **inscrivant son nom, son numéro de téléphone et la plage horaire d'utilisation**.
- Respecter la zone de navigation qui est la baie de Morges, à la vue du club.
- Respecter les consignes de sécurité :
  - Il est recommandé de pratiquer le SUP à deux ou d'informer ses proches quand vous faites une sortie.
  - Un gilet répondant aux normes de sécurité est obligatoire à partir de 300m du rivage, il est vivement recommandé de le porter dès la mise à l'eau. Il est **obligatoire pour les enfants jusqu'à 16 ans** révolus.
  - Utiliser le « Leash » mis à disposition avec le paddle (en cas de chute vous restez reliés à votre planche).
  - Le SUP étant considéré comme un engin de plage, il n'a aucune priorité sur les autres embarcations, il faut se maintenir à l'écart.
  - Il est interdit de sortir lorsque les feux d'avis de prudence ou de danger sont enclenchés.
  - Naviguer de jour.
- Utiliser un paddle se fait sous sa propre responsabilité, le Club Nautique de Morges n'assure aucune surveillance ou service de sauvetage et ne peut pas être tenu pour responsable en cas d'avarie.
- Se renseigner sur les conditions météo (prudence en cas de vent et de vagues !), adapter son équipement en fonction des conditions (température de l'eau).
- Avoir un téléphone portable avec soi est recommandé, des pochettes étanches sont en vente au secrétariat.
- Respecter le matériel en portant une attention particulière aux ailerons et aux rames en composite. Annoncer tout problème technique ou casse dès le retour de navigation au chef de base ([ev@cnmorges.ch](mailto:ev@cnmorges.ch)). Chaque membre du Groupe Paddles est responsable des dégâts qu'il aurait commis.



- Ranger le matériel sur le râtelier prévu à cet effet et le sécuriser avec les cadenas.
- Participer en tant que bénévole à une manifestation par année organisée par le CNM.

### **3. Le coût**

- Prix de l'inscription au Groupe Paddle **CHF 150.- pour la saison.**

### **4. Tarif spécial**

- Membre « junior » **100 CHF**

L'inscription au Groupe Paddles est reconduite tacitement chaque année. **Si vous désirez résilier votre inscription, vous devez nous en informer par courrier, au plus tard, le 31 octobre de l'année en cours.**

- Le comité du CNM se réserve le droit d'exclure une personne du Groupe Paddles en cas de non-respect du règlement.

Pour toute inscription ou demande de renseignements, veuillez vous adresser au Chef de base de préférence par courriel : [ev@cnmorges.ch](mailto:ev@cnmorges.ch) ou par téléphone au 021 811 55 24.